

A.P.H.R.A.

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA REGION ARBRESLOISE

ASSEMBLEE GENERALE

Exercice 2004

Bonjour à tous,

Tout d'abord un grand merci d'être venu aussi nombreux à l'assemblée Générale de l'APHRA.

Si vous me le permettez, avant de passer la parole à Simone JEANPIERRE notre secrétaire et à Nicole JEANPIERRE notre trésorière pour vous présenter les bilans d'activité et financier de l'exercice 2004, je souhaiterais brièvement dire quelques mots.

Tout d'abord, remercier à nouveau les nombreuses personnes qui ont participé au **repas** de samedi dernier au CAT Messidor, ce fut un moment d'échange et de convivialité qui nous encourage à renouveler cette initiative en 2005.

Lors de l'exercice 2003, dans le cadre de l'aide financière apportée à l'AAPHTV pour des équipements et des aménagements au Centre d'accueil de jour, **l'APHRA a financé et aidé au montage le 19 Mai 2003 d'un abri à jardin.**

Lors du second semestre au cours de nombreuses réunions avec les membres de la Commission des affaires sociales de la Communauté de communes Pays de l'Arbresle (C.C.P.A.), **l'APHRA a soutenu avec force et détermination l'A.A.P.H.T.V. pour la création du futur centre d'hébergement.**

En 2003, un don anonyme d'un fauteuil électrique a été fait à l'AAPHTV . N'en ayant pas un besoin immédiat, le Conseil d'Administration de l'association pris la décision de l'offrir à l'APHRA car un de ses adhérents était à la recherche, pour sa fille, dont la morphologie s'était modifiée, d'un nouveau fauteuil électrique.

C'est ainsi qu'en Novembre 2003, le fauteuil a été offert à Natacha COIN de St Pierre la Palud.

Je voudrais remercier à nouveau au nom de la famille et de l'APHRA, le président et les membres du Conseil d'administration de l'AAPHTV pour ce don.

B)- RAPPORT D'ACTIVITE :

1)- Repas du 26/06/04 :

- 52 participants dont 12 personnes handicapées.

2)- Concours de pétanque à Savigny le 11 Septembre 2004 :

30 doublettes inscrites.

3)- Concours de belote le 11 Décembre 2004 à la salle des fêtes de st Pierre la

Palud:

54 doublettes

C)- RAPPORT FINANCIER :

RECETTES	Montant	DEPENSES	Montant
Subventions 2004	1 751,00 €	Règlement Assurance	111,64 €
cotisations adhérents (52 personnes)	260,00 €	Règlement repas Messidor	829,68 €
encaissement repas juin 2004	596,50 €	Règlement concours belote	772,04 €
Encaissement belote	1 200,50 €	Règlement concours de Pétanque	631,95 €
Encaissement concours de pétanque	971,30 €	Achat timbres et papeterie	200,40 €
			1 611,20 €
location gaufrier	23,00 €	Règlement facture AAPHTV	€
Dons (Divers)	65,00 €	Achat fleurs funérailles	53,00 €
		Factures Divers	26,86 €
Total recettes	4 867,30 €		4 236,77 €
		Total Dépenses	€

	21 341,31 €
Ancien solde créditeur	€
Recettes	4 867,30 €
	26 208,61 €
Total	€
Dépenses	4 236,77 €
Solde Crédeur	21 971,84 €

D)- RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT :

Conformément à l'article 12 de notre statut nous allons procéder au renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration

Les Administrateurs sortants sont: Melle Jacqueline CHAMBON

Mesdames Denise VILLE, Yvonne VARINARD
et Monsieur Henri CHAVEROT

Les administrateurs sortants sont rééligibles. Tous les quatre souhaitent se représenter.

Notre statut prévoit que le Conseil d'Administration doit être composé de 12 à 18 membres. En conséquence n'étant composé actuellement de 12 membres nous pouvons accepter 6 membres supplémentaires.

Y a t il parmi vous des personnes qui souhaiteraient se présenter pour faire partie du Conseil d'Administration de l'APHRA ?

E)- CONCLUSION :

Avant de nous quitter je voudrais vous rappeler que cette année nous organisons notre concours de pétanque le samedi 11 Septembre au petit stade de Savigny et le samedi 11 Décembre notre concours de belote à la salle des fêtes de St Pierre la Palud.

Je vous remercie.